

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 5 Novembre 2019 à 18 heures

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Chantal FRITSCH, Sylvie PUECHLONG, Nicole RIBAUD

Mr Serge ABELY, Laurent RINCI, Rémi TORTEL

Excusé : Alain GAZARD

Ordre du jour : Indemnité du receveur (404,79€)

Demande de subventions (Chasse, Pompiers Valréas, Pompiers Groupe Secours Catastrophe Française)

Convention avec la Communauté de communes pour le RGPD (Règlement Général des Protections des Données)

Questions diverses

Indemnité du receveur : Madame le Maire présente la demande de Mme SITTER, chargée des fonctions de receveur de la commune pour son indemnité de conseil d'un montant de 404.79€. Le conseil décide de voter l'indemnité de conseil à Mme SITTER pour un montant de 404.79€ Pour 2019. (Pour :4, contre :4 Le vote a eu lieu à main levée, Mme le Maire a voté pour, la voix de Mme le Maire étant prépondérante, l'indemnité est accordée.)

Demande de subventions (Chasse, Pompiers Valréas, Pompiers Groupe Secours Catastrophe Française) :

Le conseil municipal vote une subvention de 200€ pour l'année 2019 à la société de chasse. (voté à l'unanimité). Les deux autres associations n'ont pas fourni de bilan financier, les demandes ne sont pas étudiées.

Convention avec la Communauté de communes pour le RGPD (Règlement Général des Protections des Données).

Madame Le Maire informe les conseillers de la mise en œuvre des mesures obligatoires du Règlement Général sur la Protection des Données et propose de signer la convention proposée par la communauté de communes pour un coût annuel de 240 € sur une période de 3 ans. (Voté à l'unanimité)

Modification du tableau des effectifs :

Madame Le Maire fait part du changement de grade de l'adjoint technique (David ABELY) et propose de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Suppression du poste d'Adjoint Technique principal 2^{ème} classe

Création du poste d'Adjoint Technique principal 1^{er} classe.

Le tableau des effectifs est modifié comme mentionné ci-dessus (Voté à l'unanimité)

DPU Vente HATTON

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de ce bien (Voté à l'unanimité).

Réorganisation des voiries communales et rurales :

Madame le Maire présente le dossier de mise à jour des chemins communaux et ruraux réalisé en collaboration avec Monsieur VALENTIN, géomètre

Le dossier fera l'objet d'une exposition publique en mairie. La date de cette exposition sera fixée ultérieurement.

Lanternes du chemin de Visan :

Les lanternes qui seront prochainement installées au Chemin de Visan par le Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV) seront identiques à celles déjà existantes.

Finale des soupes à Vaison : 23 Novembre 2019

Soirée Châtaignes à Buisson : 30 Novembre 2019

Cérémonie des vœux : 4 Janvier 2020.

La séance est levée à 19h20

Le Maire

Liliane BLANC

